

➤ ACTUALITÉS



Dévoilement des résultats de l'étude de faisabilité tramway/SRB

Le 2 mars dernier, le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier et le maire de Québec, monsieur Régis Labeaume, ont rendu public les résultats de l'étude de faisabilité du tramway/SRB et les recommandations qui l'accompagnent. À la lumière des conclusions de l'étude, le choix d'un service rapide par bus (SRB) devient l'option la plus réaliste pour mettre en place un important réseau de transport en commun faisant le lien interrives.

Des quatre recommandations formulées dans l'étude, celle qui retient le plus l'attention privilégie la mise en place d'un service rapide par bus. Ce système de transport, comparable au tramway a l'avantage d'être moins coûteux. Performant, confortable, souple et environnemental, le SRB offre également la possibilité d'être mis en œuvre par phase. De surcroît, son implantation peut être envisagée de manière évolutive faisant en sorte qu'il puisse être transformé en tramway quand la demande aura dépassé sa capacité, vers 2041.

Pour connaître tous les détails de l'étude de faisabilité et visionner la vidéo de présentation, consultez le ville.levis.qc.ca.



Des émotions fortes aux Jeux d'hiver d'Olympiques spéciaux Québec

Les 6, 7 et 8 mars derniers, Lévis accueillait des centaines d'athlètes présentant une déficience intellectuelle et leurs accompagnatrices et accompagnateurs de partout au Québec dans le cadre des Jeux provinciaux d'hiver d'Olympiques spéciaux Québec (OSQ).

Des moments forts en émotions seront gravés dans la mémoire des athlètes, des bénévoles, des spectatrices et spectateurs ainsi que des membres de l'organisation de ce rendez-vous sportif majeur qui mettait en lumière le talent, la discipline et, surtout, la fierté de ces athlètes de tout âge.

En plus des compétitions de curling, de hockey intérieur, de patinage artistique, de patinage de vitesse, de raquette, de ski alpin et de ski de fond, les Jeux

d'hiver ont été ponctués d'événements rassembleurs tels que la Course au Flambeau, la Cérémonie d'ouverture et la soirée de danse des athlètes à l'Aréna de Lévis ainsi que la réception des familles au Centre de congrès et d'expositions de Lévis.



Lors des compétitions, les athlètes ont pu compter sur les encouragements des médaillés olympiques Annie Pelletier et Alexandre Bilodeau, tous deux ambassadeurs d'OSQ.

Le succès de cet événement est attribuable au travail de la Corporation des Jeux provinciaux d'hiver d'OSQ, présidée par monsieur Jacques Tanguay, ainsi que de nombreux partenaires locaux et régionaux tels que la Commission scolaire des Navigateurs, l'École Pointe-Lévy, de même que le comité local OSQ Lévis-Beauce.

Suite en page 2



Voir le cahier spécial

Guide des loisirs - printemps 2015



Voir en page 9

Camp de jour : les inscriptions

➤ CONSEIL MUNICIPAL

Membres du conseil et leurs fonctions

Gilles Lehouillier
Maire et président du
comité exécutif

Mario Fortier
Membre du comité exécutif
Conseiller, district 1
Saint-Étienne

Clément Genest
Conseiller, district 2
Saint-Nicolas

René Fortin
Conseiller, district 3
Villieu

Réjean Lamontagne
Président du conseil
d'arrondissement des
Chutes-de-la-Chaudière-
Ouest
Conseiller, district 4
Saint-Rédempteur

Michel Patry
Conseiller, district 5
Charny

Michel Turner
Président du conseil
d'arrondissement des
Chutes-de-la-Chaudière-Est
Conseiller, district 6
Breakeyville

Guy Dumoulin
Membre du comité exécutif
Conseiller, district 7
Saint-Jean

Jean-Pierre Bazinet
Membre du comité exécutif
Conseiller, district 8
Taniata

Brigitte Duchesneau
Conseillère, district 9
Saint-Romuald

Pierre Lainesse
Conseiller, district 10
Notre-Dame

Serge Côté
Président du conseil
d'arrondissement de
Desjardins
Conseiller, district 11
Saint-David

Janet Jones
Membre du comité exécutif
Conseillère, district 12
Christ-Roi

Robert Maranda
Vice-président du comité
exécutif
Conseiller, district 13
Bienville

Fleur Paradis
Conseillère, district 14
Lauzon

Ann Jeffrey
Conseillère, district 15
Pintendre

Séances du conseil municipal et des conseils d'arrondissement

Info-conseil : 418 838-4964 • ville.levis.qc.ca

Le conseil en bref

Les versions intégrales des procès-verbaux adoptés par le conseil municipal sont disponibles au ville.levis.qc.ca.

Administration municipale

Les bureaux de l'administration municipale sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Le Centre de service à la clientèle est en service continu du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.
Pour nous joindre : 418 839-2002

➤ ACTUALITÉS

Des émotions fortes aux Jeux d'hiver d'Olympiques spéciaux Québec (suite)

D'ailleurs, une quarantaine de personnes membres de la délégation OSQ Lévis-Beauce se sont illustrées en représentant fièrement Lévis et la région lors de ces compétitions.

La participation de la Ville de Lévis à ces Jeux est une initiative de la Commission consultative *Personnes vivant avec un handicap et Ville*, qui vise notamment à développer la pratique sportive des personnes vivant avec un handicap et à faciliter leur accès aux activités sportives à Lévis.

Des photos souvenir de l'événement et les résultats des compétitions sont disponibles sur le site Web des Jeux au www.osqjeuxprovinciaux.com et sur la page officielle d'OSQ au www.olympiquesspeciaux.qc.ca.



➤ EN BREF

Nos élus se distinguent !

Prix Hommage en sécurité civile

Le 17 février dernier, monsieur Jean-Pierre Bazinet, conseiller municipal et membre du comité exécutif de la Ville de Lévis, s'est vu décerner le prix Hommage en sécurité civile lors du 19^e Mérite québécois de la sécurité civile et incendie qui se déroulait dans le cadre du Colloque sur la sécurité civile et incendie, au Centre des congrès de Québec.

La catégorie Hommage vise à souligner l'ensemble des actions ou travaux méritoires d'une personne en sécurité civile ou en sécurité incendie et reconnaît aussi son engagement hors du commun dans ce domaine. Cet hommage a d'ailleurs fait l'objet d'une motion présentée par la ministre de la Sécurité publique et vice-première ministre, madame Lise Thériault, à l'Assemblée nationale du Québec.

Prix Fondation Desjardins - Engagement bénévole

Madame Brigitte Duchesneau, conseillère municipale de Lévis, a quant à elle reçu le Prix Fondation Desjardins – Engagement bénévole. Ce prix vise à reconnaître et à récompenser l'implication des personnes engagées au sein d'organisme de bienfaisance et à appuyer diverses causes. Le prix consiste en un certificat honorifique accompagné d'un don de 1 000 \$ à l'organisme au sein duquel elle œuvre. Madame Duchesneau a choisi de le remettre à Diffusion culturelle de Lévis.

Rappelons que la Fondation Desjardins veut par ce prix la faire rayonner l'action des bénévoles et des artisans de bien-être qui travaillent dans l'ombre.

Le *LÉVIS'informe* est publié par la Direction des communications de la Ville de Lévis en collaboration avec les autres directions de la municipalité. Il est distribué gratuitement dans toutes les résidences et tous les commerces de la ville.

Coordination : Direction des communications
2303, chemin du Fleuve, Lévis (Québec) G6W 5P7
communications@ville.levis.qc.ca
Photographies : Ville de Lévis

Conception et infographie : Elan création
Impression : Les Presses du Fleuve inc.
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Tirage : 63 300 exemplaires

Renseignements concernant le journal : 418 839-2002

Ce journal a été rédigé selon les principes de la rédaction épiciène. Imprimé sur du papier 100 % recyclé.

➤ ACTUALITÉS

La campagne d'uniformisation des adresses va bon train

Les nouvelles plaques de rues sur l'ensemble du territoire témoignent bien du déploiement de la campagne d'uniformisation des adresses à Lévis. Depuis le 12 janvier 2015, bon nombre de propriétaires ont également affiché de façon temporaire le nouveau numéro de porte attribué à leur résidence ou commerce. À ce propos, la Ville de Lévis rappelle aux citoyennes et citoyens qu'il est important d'utiliser dès maintenant le nouveau numéro de porte distribué en même temps que l'avis officiel de changement d'adresse, le cas échéant. En effet, les services postaux, les services de livraison et les services d'urgence ont déjà adopté les nouvelles adresses entrées en vigueur le 12 janvier dernier et s'attendent à ce que les propriétaires en fassent autant. Bien que des mécanismes permettent de trouver un endroit selon l'ancienne et la nouvelle adresse, il est préférable d'utiliser l'adresse harmonisée le plus tôt possible.

Sécurité et cohérence

Quelque 6 900 numéros de porte ont été modifiés pour des questions de sécurité et de cohérence. Il était essentiel de procéder à cet exercice de renumérotation, notamment dans les cas suivants :

- Des numéros de porte pour des maisons unifamiliales isolées comprenant un numéro et une lettre (ex. : 74 B) ;
- Des fractions en guise de numéro de porte (ex. : 17 ½) ;
- Des numéros pairs et impairs du même côté de la rue ;
- Des rues comprenant deux systèmes de numérotation incompatibles (ex. : à la limite de deux anciennes municipalités, la même rue était numérotée de façon croissante dans deux directions différentes) ;
- Des rues numérotées sans tenir compte de la subdivision éventuelle de lots vacants (ex. : entre le lot 13 et le lot 17 d'une rue, le lot 15 est subdivisé en deux terrains, le 13A et 15).

Principes de renumérotation

Le principe de renumérotation appliqué à Lévis se base sur un système de localisation géographique. Ainsi, la ville est quadrillée selon deux grands axes, est-ouest et nord-sud.

Les nombres débutent à « 50 » près du fleuve et à « 0 » à la rivière Chaudière. Lorsque la Ville numérote une rue, la séquence gradue de 4 nombres à chaque 10 mètres environ, expliquant ainsi l'écart entre deux propriétés voisines.

Ainsi, les numéros pairs-impairs sont maintenant attribués selon le principe suivant :

Pour les axes est-ouest :

- Nombres pairs du côté sud de la voie de circulation
- Nombres impairs du côté nord de la voie de circulation

Pour les axes nord-sud :

- Nombres pairs du côté est de la voie de circulation
- Nombres impairs du côté ouest de la voie de circulation

12 mois de transition

La période de transition de 12 mois dont bénéficient les citoyennes et citoyens, les entreprises, les organisations et les institutions est également profitable à la Ville de Lévis. En effet, plusieurs mois seront nécessaires pour que la Ville procède aux changements d'adresses de ses systèmes d'information. Il est donc tout à fait normal, avant le 31 décembre 2015, que la Ville de Lévis achemine du courrier à des adresses postales en vigueur avant le 12 janvier 2015.

Mieux comprendre le choix des noms

Un des objectifs de la campagne d'uniformisation des adresses est de mettre en valeur l'histoire et l'identité de chacune des municipalités qui ont forgé le développement de la grande ville de Lévis. Si certains des noms retenus vous intriguent, pourquoi ne pas consulter le document intitulé *Liste des nouveaux odonymes sur le territoire de la Ville de Lévis*, disponible au ville.levis.qc.ca. Vous y trouverez la justification de tous les noms entrés en vigueur le 12 janvier 2015.

Rappel des dates importantes

Depuis le 12 janvier 2015

- Procéder à vos changements d'adresse, sauf pour les changements automatisés (consulter la liste la plus à jour au ville.levis.qc.ca).
- Mentionner votre nouvelle adresse lors d'un appel d'urgence (centrale 911).
- Acheter et installer votre nouveau numéro de porte ou d'immeuble, le cas échéant.
- Pour les entreprises, apporter les corrections nécessaires à la papeterie et autres objets identifiés.

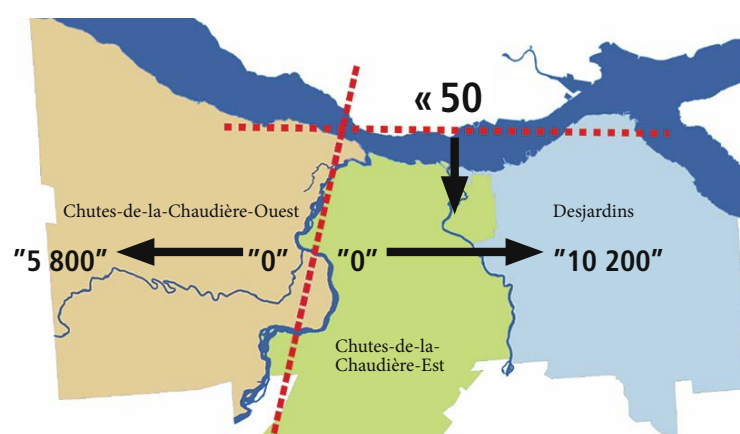
Avant le 30 juin 2015

- Avoir modifié de façon permanente votre numéro de porte, le cas échéant.

Avant le 31 décembre 2015

- Avoir effectué tous vos changements d'adresse.
- Pour les entreprises, s'assurer que les fournisseurs ont été informés des changements.

Pour tout savoir sur la campagne d'uniformisation des adresses : ville.levis.qc.ca/toponymie



➤ NOUVELLES MUNICIPALES

Lévis rafle le tiers des coups de cœur de la Commission de toponymie du Québec

Ces coups de cœur sont-ils au coin de votre rue ?

Depuis le 12 janvier 2015, 511 nouveaux noms de rues sont en vigueur sur le territoire de Lévis dans le cadre de la campagne d'uniformisation des adresses. Quatre de ces noms ont particulièrement séduit la Commission de toponymie du Québec qui a récemment partagé ses 12 coups de cœur 2015 dans le but de promouvoir la richesse du vocabulaire géographique du Québec.

Il s'agit des noms **Avenue Taniata** (secteur Saint-Jean-Chrysostome), **Rue du Trompe-Souris** (secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévis), **Chemin Vire-Crêpes** (secteur Saint-Nicolas) et de la thématique portant sur les chantiers maritimes (secteur Lévis).

Les 12 coups de cœur ont été retenus parmi les quelque 1 500 noms officialisés l'an dernier par la Commission de toponymie et représentent un bel exemple de noms de lieux qui contribuent à la promotion d'une toponymie de qualité supérieure. Pour en savoir davantage, visitez le www.toponymie.gouv.qc.ca.

Pour connaître les détails de la campagne d'uniformisation des adresses à Lévis, visitez le ville.levis.qc.ca.





Lévis met en place les mesures nécessaires pour faire face aux crues printanières

Au printemps 2014, les crues printanières de la rivière Beaurivage ont causé des inondations dans le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon. Depuis, la Ville de Lévis a mis de l'avant différentes actions afin de prévenir encore plus les risques liés aux inondations. C'est lors d'une séance d'information tenue dans ce secteur que la Ville a pu faire état des actions entreprises.

Tout d'abord, une nouvelle technique préventive, qui a fait ses preuves sur d'autres rivières de la province, sera utilisée ce printemps pour réduire les risques liés à la fonte des glaces de la rivière Beaurivage. En effet, une firme spécialisée aura pour mandat de forer des milliers de trous dans le couvert de glace de la rivière Beaurivage afin de réduire la dureté et l'importance de celui-ci lors des crues. Cette firme verra par le fait même à conseiller la Ville quant aux endroits à forer.

Le *Guide d'information - risques liés aux inondations* a également été édité par la Ville afin d'aider les citoyennes et citoyens à se préparer à faire face à un tel sinistre et à leur indiquer quoi faire si celui-ci survenait. Il est possible de télécharger ce document

au ville.levis.qc.ca, sous la section *Sécurité* et la rubrique *Sécurité civile et mesures d'urgence*.

Aussi, les services de sécurité publique ont raffiné leurs méthodes d'intervention tout en précisant davantage les limites des secteurs d'intervention à risque de la rivière Beaurivage et de la rivière Chaudière. De plus, des rencontres avec les intervenants d'autres municipalités aux abords de ces rivières sont déjà prévues dans les prochaines semaines afin de préparer conjointement les méthodes de coordination et d'intervention lors des crues printanières.

Dans ce sens, les intervenants du Service de la sécurité incendie de Lévis ont amorcé la révision et la procédure d'activation de leur *Plan d'observation quotidienne* (POQ) de la rivière Beaurivage. Il propose des méthodes d'observation et des outils pratiques afin de partager des renseignements importants concernant le comportement de la rivière Beaurivage en période de fonte printanière. Le partage de l'information et des observations se fait ensuite auprès de l'ensemble des services municipaux qui pourraient ultimement devoir agir en coordination si la situation l'exigeait.

Dans l'objectif d'informer rapidement la population, une ligne Info-urgence 418 835-8282 sera également mise en service ultérieurement. De plus, la Ville travaille à l'implantation d'un système

d'appel massif qui pourra être utilisé dans de telles urgences. Il faut savoir qu'il est possible de s'abonner aux alertes de contenu au ville.levis.qc.ca/alertes afin d'être informés instantanément d'une actualité municipale, notamment une situation d'urgence.

Enfin, en matière d'environnement, Lévis verra à tenir des séances d'information afin de donner à la population les meilleurs moyens pour améliorer la protection de leurs berges.

Trois organismes culturels relocalisés grâce à l'aide de la Ville

Grâce à l'appui de la Ville de Lévis, trois organismes culturels lévisiens pourront être relocalisés au nouveau projet de la Coopérative de solidarité Espace Marie-Victorin, qui sera situé à l'angle de la route Marie-Victorin et de la rue de l'Orée dans le secteur Saint-Nicolas, ainsi que dans certains bâtiments municipaux.

Le Cercle de Fermières Saint-Nicolas et la Corporation Village en Arts pourront ainsi demeurer dans le secteur Saint-Nicolas à la suite de la fermeture de la Maison du citoyen prévue en juin prochain visant à faire place à la nouvelle coopérative à vocation mixte. Les espaces de rangement occupés par le Chœur des Saisons seront quant à eux relocalisés dans l'édifice municipal Émile-Dubois dans le secteur Saint-Rédempteur.

D'une durée de 10 ans, cette entente prévoit la location d'un espace de 1 600 pieds carrés pour un bail annuel de 23 517 \$. Une partie de ce montant, soit 10 500 \$ par an, proviendra des sommes économisées en frais d'exploitation et d'entretien de l'actuelle Maison du citoyen.

Défi Santé 5/30 Équilibre

L'École de la Chanterelle remporte le plus grand nombre d'inscriptions

Les élèves de l'École de la Chanterelle ont remporté le concours visant à récompenser l'école primaire de Lévis ayant le plus grand nombre d'inscriptions au *Défi Santé 5/30 Équilibre*. Les élèves ont pu profiter d'une journée complète d'activités le 20 février dernier incluant les sports de glisse au Centre de plein air de Lévis, le patinage à l'Aréna de Lévis et la baignade à la piscine Pierre-Lévesque du Centre culturel.

Le Défi Santé invite chaque année les Québécoises et Québécois à manger mieux, à bouger plus et à prendre soin d'eux durant tout le mois de mars.



➤ NOUVELLES MUNICIPALES

Lévis réduit de 9 % les pertes d'eau de ses réseaux de distribution

En 2014, Lévis avait mis sur pied un programme visant à réduire les pertes d'eau provenant des réseaux de distribution de la ville. Un an plus tard, elle annonce qu'elle a réduit de 9 % ses pertes d'eau potentielles en 2014 en comparaison à l'année 2013 et elle entend poursuivre pour l'année 2015.

Il s'agit du plus bas taux de pertes d'eau connu depuis les quatre dernières années. Il va sans dire que le programme mis de l'avant à l'hiver 2014 a porté fruit. Ce dernier s'est résumé à mettre en place les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation du projet. Au total, quatre personnes composent cette équipe de gestion du projet et de recherche de fuites d'aqueduc qui s'effectue sur pas moins de 820 kilomètres de réseau de distribution d'eau potable.

Comme la recherche de fuites d'aqueduc s'effectue à partir des bornes d'incendie, il a fallu procéder à

4 352 analyses. Des 80 fuites d'aqueduc recensées, 70 ont été réparées alors que les 10 autres le seront ultérieurement, si les conditions le permettent. Les efforts ont été mis dans les réseaux où les pertes d'eau sont les plus importantes, soit Lévis et Lauzon. Par la suite, l'opération de recherche de fuites s'est étendue au reste de la ville.

Un budget de quelque 465 000 \$ a été accordé pour la recherche et la réparation de ces fuites d'aqueduc en 2014. L'investissement est nécessaire sur les plans économique et environnemental et s'inscrit dans la volonté du conseil municipal d'investir dans les infrastructures municipales.

Ce programme, visant à réduire les pertes d'eau provenant des réseaux de distribution de la ville, découle de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* intégrée dans la *Politique nationale de l'eau* du gouvernement du Québec. En chiffres, cette Stratégie vise une réduction d'au moins 20 % de la consommation moyenne d'eau potable par personne pour l'ensemble du Québec et une réduction des pertes d'eau par les fuites à 20 % du volume d'eau produit. Pour la Ville de Lévis, les statistiques démontrent que les efforts doivent être portés principalement sur la réduction des pertes d'eau des réseaux de distribution.



M. Guy Dumoulin, président de la Commission consultative de l'environnement, M. Gilles Lehouillier, maire de Lévis, M. Jean-Denis Gosselin, coordonnateur au Service des travaux publics, et M. Mario Fortier, conseiller municipal responsable des travaux publics et infrastructures.

Prévenez la fraude avec l'Opération déchiquetage à Lévis

C'est le samedi 11 avril prochain, de 9 h à 15 h, dans le stationnement de l'hôtel de ville de Lévis situé au 2175, chemin du Fleuve dans le secteur de Saint-Romuald, que le Service de police de la Ville de Lévis (SPVL) tiendra son *Opération déchiquetage*, en collaboration avec la compagnie Shred-it.

Cette opération est l'occasion pour la population de Lévis de se débarrasser de tous documents personnels tels que relevés de cartes de crédit, relevés de paye, déclarations de revenus, factures, disquettes, cédéroms, vidéocassettes et autres. Une

déchiqueteuse sera à la disposition des citoyennes et citoyens afin de faire déchiqueter et recycler ces documents. Cette *Opération déchiquetage* a pour but de faire échec aux fraudeurs qui utilisent les informations personnelles d'autrui recueillies sur divers documents.

Au cours de cette activité de prévention, les membres du SPVL tiendront un kiosque d'information relativement à la fraude, sensibilisera ainsi la population à l'importance de détruire convenablement certains documents et prodiguera de judicieux conseils de prévention.

Cette activité s'adresse seulement aux citoyennes et citoyens de Lévis. Une preuve de résidence sera exigée.

➤ MIEUX CONNAÎTRE LÉVIS

Lévis au 2^e rang des meilleures villes du Québec pour la famille

Une fois de plus, Lévis se démarque des autres villes québécoises pour sa qualité de vie. En effet, selon la récente publication de *Publirmaison.ca*, Lévis se classe au 2^e rang des villes québécoises où il fait bon de vivre en famille.

Le positionnement de Lévis fait l'envie de bien des villes : 5^e rang au Canada comme meilleur endroit pour élever une famille, 3^e rang au pays parmi les villes les plus sécuritaires et 1^{er} rang pour la facilité d'accès à l'habitation. Plus précisément, en 2013, Lévis occupait une place de choix pour la qualité de vie selon une compilation annuelle du magazine *Money Sense*. Elle se situait au 2^e rang sur les 38 villes du Québec incluses dans le palmarès et globalement au 29^e rang par rapport à 200 autres municipalités au Canada.

Au cours de la dernière année, Lévis a identifié des priorités orientant les décisions et les actions du conseil municipal. Une meilleure fluidité de la circulation, une consolidation des deux grands pôles de développement et un développement accru des grands parcs urbains sont quelques-unes des priorités pour lesquelles la Ville a déjà initié des projets qui sauront confirmer qu'il est bon de vivre à Lévis. Que ce soit en environnement, en culture, en sport et loisirs, en sécurité civile ou encore en développement économique, Lévis s'assure de développer des projets répondant aux besoins de la population. La construction d'un complexe aquatique multifonctionnel, le lien du secteur Saint-Rédempteur et la construction d'une passerelle sur l'autoroute Jean-Lesage reliant le parcours Harlaka sont des projets envisagés qui prouvent que la qualité de vie à Lévis est une priorité pour l'administration municipale.

Publirmaison.ca est un site immobilier ayant conçu, pour les besoins de son blogue, un palmarès se basant sur une analyse de différentes études indépendantes et statistiques gouvernementales. *Publirmaison.ca* a présenté un palmarès des villes où il est le plus agréable de vivre en famille au Québec. Les critères évalués pour cette compilation ont été :

- La qualité de vie
- Le prix moyen des propriétés
- Les politiques familiales
- Les services offerts
- L'accès à l'emploi

Avec toutes les réalisations effectuées, le dynamisme et l'attractivité de la ville de Lévis, il n'est pas étonnant que son positionnement continue sa lancée et fasse l'envie d'autres villes.

➤ MIEUX CONNAÎTRE LÉVIS



Activité de reconnaissance des bénévoles de Lévis 2015

Mon bénévolat : tout un impact !

Le dimanche 12 avril se tiendra la 14^e édition de l'Activité de reconnaissance des bénévoles de Lévis, organisée par la Ville de Lévis et le Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière. Cet événement aura lieu dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, du 12 au 18 avril, ayant pour thème *Le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif*.

La thématique vise à souligner l'impact positif que peut avoir chaque geste effectué par les nombreux bénévoles sur l'ensemble de la communauté. Que le geste gratuit provienne du milieu des arts et de la culture, de la santé et des services sociaux, des sports et loisirs, de l'environnement, qu'il soit posé auprès des jeunes, des adultes ou des aînés, il contribue de manière formidable à rendre notre collectivité toujours plus riche de services, d'idées mobilisatrices, d'innovation et de cohésion sociale.

Pour remercier les bénévoles de leur engagement, ils sont invités au Cégep de Lévis-Lauzon à l'une des deux représentations d'un spectacle hommage aux Beatles, ce groupe légendaire qui a su générer un impact social de niveau international. De l'animation, des surprises et beaucoup de plaisir seront au rendez-vous.

Pour vous procurer un laissez-passer, vous devez vous rendre dans l'une des 10 bibliothèques de la Ville de Lévis du 27 mars au 10 avril inclusivement. Pour consulter la liste des bibliothèques, visitez le ville.levis.qc.ca, section *Culture*, rubrique *Bibliothèques*.

Information :

Cynthia Fontaine au 418 838-4094, poste 232 ou www.benevoleenaction.com



➤ EN BREF



Le 21 mars, je redécouvre le pont de Québec, ce joyau du fleuve !

Le samedi 21 mars prochain de 10 h à 16 h, les villes de Lévis et de Québec invitent la population à un grand rassemblement familial au cours duquel le pont de Québec sera à l'honneur. Plusieurs activités seront offertes aux petits et aux grands afin d'en connaître davantage sur cette infrastructure grandiose qui a eu un impact indéniable au plan patrimonial, social, culturel et scientifique.

Des expositions de photos, de l'animation, des

comédiens personnifiant des habitants et des travailleurs de l'époque, des historiens narrant certains pans marquants de l'histoire du pont, des ateliers ludiques de même que la création d'une fresque collective et bien d'autres encore seront au programme pour mieux faire connaître ce précieux joyau du fleuve.

Cette journée d'activités et de découvertes se tiendra donc le samedi 21 mars prochain de 10 h à 16 h à l'hôtel de Ville de Lévis au 2175, chemin du Fleuve, ainsi qu'à la salle de spectacle du Vieux Bureau de Poste, secteur Saint-Romuald.

Pour en savoir plus sur la programmation, visitez le ville.levis.qc.ca.

➤ CULTURE

DERNIER RAPPEL

Les prix du
patrimoine
Régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Le dépôt des candidatures pour Les Prix du patrimoine se termine bientôt !

Ces prix visent à récompenser les projets qui contribuent à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine lévisien. C'est une occasion unique de faire connaître vos initiatives et vos bons coups en matière de patrimoine sur notre territoire.

Soumettez un projet dans l'une des catégories :

- Conservation et préservation
- Interprétation et diffusion
- Porteurs de tradition

Date limite : 31 mars 2015

*La cérémonie de remise des *Prix du patrimoine* de Lévis se tiendra le 30 avril 2015 au Vieux Bureau de Poste.

Information et formulaire :
www.culturelevis.com



Le patrimoine religieux lévisien à découvrir

Le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, et madame Monique Lehouillier, présidente du conseil d'administration de la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Lévis, ont dévoilé le 25 février dernier le tout premier *Guide touristique du patrimoine religieux de Lévis*.

Pas moins de 86 bâtiments, œuvres d'art, instruments de musique, croix et calvaires y sont répertoriés et décrits, en plus de fournir un aperçu de leur histoire et de leurs éléments distinctifs. La Ville de Lévis a appuyé cette initiative de la Corporation, qui est le fruit d'un travail de plus de deux ans à inventorier tous les éléments du patrimoine religieux de Lévis.

Le Guide ne présente qu'une partie du vaste inventaire patrimonial répertorié par la Corporation. Pour consulter l'ensemble de cet inventaire, une carte interactive est disponible sur le site Internet de l'organisme au www.patrimoinereligieuxlevis.com. Le *Guide touristique du patrimoine religieux de Lévis* est également disponible à cette adresse et distribué gratuitement dans différents lieux publics et touristiques de Lévis.

Des bibliothèques plus enrichissantes

Souffles

Spectacle de Claude Vallière



Le jeudi 26 mars, à 19 h, à la bibliothèque Jean-Gosselin

Le dimanche 29 mars, à 14 h, à la bibliothèque Lauréat-Vallière

Ex-Bande magnétik, Claude Vallière a accompagné les plus grands noms de la musique pop au Québec. *Souffles* présente des chansons de l'album du même nom, ainsi que des extraits de ses recueils de nouvelles. Au moyen de boucles sonores vocales créées en direct, *Souffles* donne vie à des ambiances qui font écho aux textes. Son écriture maîtrisée est servie par un jeu de guitare affranchi. Un spectacle qui a du souffle !

Découvrir la fable

Causerie-conférence par Pierre Simard, fabuliste



Le mardi 31 mars, à 19 h, à la bibliothèque Francine-McKenzie

En clôture de la Francofête, venez découvrir les secrets de la fable en compagnie de Pierre Simard, fabuliste et spécialiste de ce genre littéraire. Les participantes et participants aux ateliers sur la fable auront la possibilité d'effectuer une lecture publique de leurs compositions. Pierre Simard demeure le seul fabuliste au Québec. Il a réalisé une tournée en France en octobre dernier.

Jeune public

Horaires complets des contes et histoires animées : ville.levis.qc.ca/bibliotheques

Pour savoir si une activité est annulée en raison de la météo :

- Heure de bureau : consultez les avis de fermeture d'écoles émis par la Commission scolaire des Navigateurs
- Soirs et fins de semaine : ville.levis.qc.ca ou 418 838-4001

Activités dans les bibliothèques

Information et réservation : 418 386-8570 ou animationbibliotheques@ville.levis.qc.ca

Abonnement gratuit pour celles et ceux qui résident, étudient ou travaillent à Lévis.

De psychologue à entendeur de voix

Conférence de Serge Tracy, psychologue, auteur, conférencier et entendeur de voix



Le mercredi 15 avril, à 19 h, à la bibliothèque Pierre-Georges-Roy

Résident de Lévis, Serge Tracy est psychologue et auteur du livre *De psychologue à psychotique, l'homme derrière les étiquettes* paru en 2014 aux Éditions Québec-Livres. Dans cette conférence, il témoigne de son parcours d'entendeur de voix avec l'espoir de conscientiser le public aux multiples difficultés qu'éprouvent les gens aux prises avec des problématiques de santé mentale. Avec une grande lucidité, il s'adresse aux personnes qui vivent elles-mêmes cette situation, à leurs proches, aux intervenantes et intervenants et à toutes celles et ceux qui sont sensibles à la souffrance humaine.

Le Signet reçoit Alain Boucher, écrivain et muséologue

Rencontre d'auteur avec la participation spéciale de François Leclerc, guitariste



Le jeudi 23 avril, à 19 h, à la bibliothèque Lauréat-Vallière

Auteur de *La Mer de Cocagne*, roman historique paru en 2014 chez Hurtubise, Alain Boucher s'est particulièrement consacré à la navigation et contribue à susciter l'intérêt pour la mer et le Saint-Laurent en particulier. Il viendra nous raconter son parcours lors d'une rencontre parsemée de surprises.

Des bibliothèques plus branchées

Formations sur la tablette, la liseuse et le livre numérique à la bibliothèque Jean-Gosselin.

Un bibliothécaire aux technologies vous aidera à faire meilleur usage de votre tablette ou liseuse et à télécharger des livres numériques.

Activités gratuites sur présentation de la carte d'abonné ; 5 \$ pour les non-abonnés.

Sauf mention contraire, les places sont attribuées par ordre d'arrivée.

Infos : ville.levis.qc.ca/bibliotheques et brochure *Sorties Bibliothèques*.

Lévis à fleur de pages



Un fossile à ton image

Atelier de création artistique parents-enfants par Ghislaine Riendeau, artiste en arts visuels

Le samedi 11 avril, à la bibliothèque Francine-McKenzie

- Premier atelier de 13 h à 14 h 30
- Deuxième atelier de 15 h à 16 h 30

En continuité avec son exposition intitulée *Traces de l'Humanité*, l'artiste Ghislaine Riendeau invite les enfants et les parents pour une incursion au cœur des processus utilisés en techniques de peinture mixtes. Matériel fourni par l'artiste, apportez votre propre tablier. Activité conçue pour les enfants de huit ans et plus.

*Réservation obligatoire

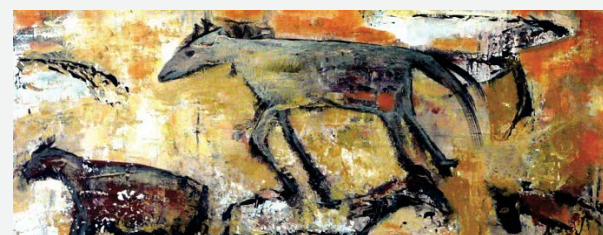
Exposition

Lévis à fleur de mots d'Andréanne Béland

Du 10 mars au 3 avril, à la bibliothèque Jean-Gosselin

L'exposition *Lévis à fleur de mots* témoigne avec poésie de l'attachement des Lévisiennes et des Lévisiens à leur ville et leurs bibliothèques.

Traces de l'Humanité de Ghislaine Riendeau



Du 14 mars au 12 avril, à la bibliothèque Francine-McKenzie

Le regard artistique de Ghislaine Riendeau sur les facettes de l'humanité vous invite à une lecture ouverte sur l'essence même du mystère de la vie et son devenir.

Réservation obligatoire au 418 835-8595 ou directement à cette bibliothèque.

Ressources électroniques

Accès à un large ensemble de ressources électroniques comme www.toutapprendre.com, qui offre près de 200 cours de langues et plus 300 cours multimédias.

Gratuit pour les abonnés



21 et 22 mars

SALON DES LOISIRS (AREQ)
Par Maison des Aînés
Activité gratuite
Prix de participation
Claire Buteau, 418 839-6759

18 mars

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNES-ÉTUDES : INFORMEZ-VOUS SUR LES TYPES DE REE, LES SUBVENTIONS ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT D'Y ADHÉRER
Par ACEF Rive-Sud, secteur Lévis
19 h
Activité gratuite
418 835-6633

19 mars

CONFÉRENCE : LA CULPABILITÉ OU FAUTES IMAGINAIRES (SOLANGE BOIS)
Par Centre de femmes l'Ancre, secteur Lévis
13 h 30 à 15 h 30
Activité gratuite
418 838-3733

21 mars

SOUPER ANNUEL (THÉMATIQUE)
Maison des Scouts, 51 A, rue Diézel, secteur Lévis
Par l'Association Québec-France
Coûts : 55 \$ membres, 65 \$ non-membres
418 653-6779
lievresage@hotmail.com

26 mars

CONFÉRENCE : LA PAIX AU FÉMININ
Par Centre de femmes l'Ancre, secteur Lévis
13 h 30 à 15 h 30
Activité gratuite
418 838-3733

1er avril

CONFÉRENCE : LES ROSIERS (LOUIS ST-HILAIRE)
Par Société d'horticulture de Lévis, secteur Lévis
19 h 30
Activité gratuite pour les membres, 6 \$ non-membres
418 837-3318, 418 838-9578

4 avril

VENTE À 50 %
Par Service d'entraide de Saint-Romuald
9 h 30 à 11 h 30
418 839-5588

4 avril

VENTE À 50 % SUR LES VÊTEMENTS SAUF ITEMS ÉTIQUETÉS
Par Service d'entraide de Charny
9 h à 11 h 30
418 832-0768

7 avril

BUDGET FINANCES PERSONNELLES : UNE MÉTHODE BUDGÉTAIRE SIMPLE, MAIS COMPLÈTE
Par ACEF Rive-Sud, secteur Lévis
19 h
10 \$ par personne, incluant la méthode
418 835-6633

8 avril

CONFÉRENCE SUR LES INSECTES AU POTAGER, ALLIÉS OU RAVAGEURS (LILI MICHAUD)
Par Société d'Horticulture et d'Écologie de Saint-Nicolas
19 h 30
Activité gratuite pour les membres, 6 \$ les non-membres
418 831-2633

9 avril

DÉFILONS DON POUR D'EUX, AU PROFIT DU SERVICE D'ENTRAIDE DE SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME ET OPÉRATION ENFANT SOLEIL (DÉFILÉ DE MODE)
Par Service d'entraide de Saint-Jean-Chrysostome
19 h 30
Places limitées : entrée simple : 30 \$, table complète (8 places) : 250 \$
418 832-1001

11 avril

SOUPER BÉNÉFICE MAISON DU LITTORAL
Par Chevaliers de Colomb de Saint-David
Centre Raymond-Blais, secteur Lévis
17 h
Coût : 15 \$
418 837-5024

12 avril

CONCOURS JEUNES TALENTS
Par le Club des Lions de Saint-Étienne-de-Lauzon
Centre Bruno-Vernet
14 h
Coûts : 10 \$ et 5 \$/enfant
418 831-5182

12 avril

MARCHÉ AUX PUCES ANNUEL DU PATRO DE LÉVIS
6150, rue Saint-Georges, secteur Lévis
8 h à 15 h
Coûts : 30 \$/table de 8 pieds et 25 \$/table de 6 pieds
418 833-4477, poste 228

12 avril

SPECTACLE MUSICAL (ACTIVITÉ RECONNAISSANCE POUR LES BÉNÉVOLES DE LÉVIS)
Par le Centre d'action bénévole-BLL
Cégep Lévis-Lauzon
14 h et 19 h
Billets réservés aux bénévoles des organismes
418 838-4094, poste 224

14 avril

CONFÉRENCE SUR LES DAHLIAS (FRANÇOIS LEFÈVRE)
Par Société d'Horticulture Chaudière-Etchemin
Centre civique, 959, rue Nolin, secteur Saint-Jean-Chrysostome
19 h 30
Coût : 6 \$ pour les non-membres
418 839-4680

19 avril

DÎNER SPAGHETTI
Par le Service d'entraide de Pintendre
École Les Moussaillons
11 h 30 à 13 h 30
Coûts : prévente : 0-5 ans : Gratuit, 6-12 ans : 5 \$, 13 ans et plus : 10 \$, famille : 30 \$
Coûts à la porte : 0-5 ans : Gratuit, 6-12 ans : 6 \$, 13 ans et plus : 12 \$, famille : 35 \$
418 833-6731

19 avril

BRUNCH FAMILIAL
Par Chevaliers de Colomb de Charny
Aquaréna Léo-Paul-Bédard
9 h à 12 h 30
Coûts : 10 \$/adulte, enfants 10 ans et moins : Gratuit
418 456-2861

27 et 28 mars

SPECTACLE ANNUEL DE PATINAGE ARTISTIQUE
Par Club de patinage artistique les Cygnes de Saint-Étienne-de-Lauzon
Centre Bruno-Vernet
www.cpa.st-etienne.qc.ca

28 et 29 mars

SPECTACLE ANNUEL DE PATINAGE ARTISTIQUE
Par Club de patinage artistique de Saint-Romuald/Saint-Jean-Chrysostome
Aréna de Saint-Romuald
www.cpastromualdstjean.org

29 mars au 25 avril

TOURNOI DE CURLING 4 BOUTS - 50^e ÉDITION
Club de curling Etchemin, secteur Saint-Romuald
www.etchemin.com

4 avril

SPECTACLE ANNUEL DE PATINAGE ARTISTIQUE
Par Club de patinage artistique de Charny
Aquaréna Léo-Paul-Bédard
www.cpacharny.ca

11 et 12 avril

COMPÉTITION DE GYMNASTIQUE «3^e COMPÉTITION DU CIRCUIT REGIONAL NIVEAUX 2 ET 3»
Par Club de gymnastique L'Envol
École secondaire Pointe Lévy, secteur Lévis
www.gymenvol.com

11 et 12 avril

SPECTACLE ANNUEL DE PATINAGE ARTISTIQUE
Par Club de patinage artistique Élan de Saint-Nicolas/Saint-Rédempteur
Aréna BSR, secteur Saint-Nicolas
www.cpaelan.com

18 et 19 avril

SPECTACLE ANNUEL DE PATINAGE ARTISTIQUE
Par Club de patinage artistique de Lévis
Aréna de Lévis
www.cpalevis.org

6 fév. au 26 mars

EXPOSITION DES ŒUVRES DE CHRISTIAN MESSIER
Regart, Centre d'artistes en art actuel, secteur Lévis
Mardi au dimanche : 12 h à 17 h
Activité gratuite
418 837-4099
www.centregart.org

1er mars au 3 mai

EXPOSITION DESSINE-MOI...
Presbytère Saint-Nicolas
Mercredi au dimanche, 11 h à 16 h
Activité gratuite
418 831-5257
www.presbyteresaintnicolas.com

5 mars au 19 avril

EXPOSITION BOISÉ URBAIN : UN LIEU, DEUX VISIONS
Par Claire Gendron
Galerie d'Art des Deux-Ponts, secteur Saint-Nicolas
Mercredi au vendredi : 13 h à 20 h
Samedi et dimanche : 13 h à 17 h
Activité gratuite
418 835-4926

19 mars au 19 avril

SPECTACLES VARIÉS
Par Diffusion culturelle de Lévis
L'Anglicane, secteur Lévis
418 838-6000
www.langlicane.com

20 mars au 18 avril

SPECTACLES VARIÉS
Par Diffusion Avant-Scène
Vieux Bureau de Poste, secteur Lévis
418 839-1018
www.vieuxbureaudeposte.com

21 mars

CONCERT LA MUSIQUE AU THÉÂTRE
Par l'Orchestre symphonique de Lévis
Église Saint-David-de-l'Auberivière, secteur Lévis
20 h
Coûts : 20 \$ à 30 \$, gratuit moins de 12 ans, lepointdevente.com
418 603-3138
www.orchestresymphonique.delevis.ca

22 mars

DE L'ORAL À L'ÉCRIT : JOURNÉE MONDIALE DU CONTE
Avec le conteur Jocelyn Bérubé
Maison natale de Louis Fréchette, secteur Lévis
14 h
Contribution volontaire
418 837-4174
www.maisonfrechette.com

26 mars

SOUFFLE - SPECTACLE DE CLAUDE VALLIÈRE
Dans le cadre de la Francofête
Carrefour culturel Jean-Gosselin, secteur Lévis
19 h
Activité gratuite sur présentation de la carte d'abonné, 5 \$ non-abonnés
418 835-8570

28 mars

SOUPER SPAGHETTI
Avec le Chœur du Monde
Centre Raymond-Blais, secteur Lévis
18 h 30
418 656-0793
info@choeurdumonde.org

28 mars

LES 7 TROMPETTES (FRED PISTON)
Spectacle de musique pour les 2 à 6 ans
Vieux Bureau de Poste, secteur Saint-Romuald
10 h
Coûts : 12 \$/enfant, 8 \$/adulte
418 839-1018
www.vieuxbureaudeposte.com

29 mars

SOUFFLE - SPECTACLE DE CLAUDE VALLIÈRE
Dans le cadre de la Francofête
Bibliothèque Lauréat-Vallière, secteur Lévis
14 h
Entrée gratuite sur présentation de la carte d'abonné, 5 \$ non-abonnés
418 835-8570

31 mars

CAUSERIE-CONFÉRENCE SUR LA FABLE
Avec Pierre Simard
Dans le cadre de la Francofête
Bibliothèque Francine-McKenzie, secteur Lévis
19 h
Entrée gratuite sur présentation de la carte d'abonné, 5 \$ non-abonnés
418 835-8570

4 avril

CONCERT MA VIE AVEC MOZART
Orchestre d'harmonie des Chutes et du Chœur Polyphonique de Lévis
Palais Montcalm, Québec
20 h
Coût : 25 \$
www.ohdc.net

4 avril

JOURNÉE PORTES OUVERTES
Par Groupe TRAQ, secteur Lévis
10 h à 16 h
Activité gratuite
418 832-1502
www.groupe-traq.com

11 et 12 avril

LA COOPÉRATIVE ARTISTIQUE LES ETCHEMINS S'EXPOSE (35^e ANNIVERSAIRE)
Carrefour culturel Jean-Gosselin, secteur Charny
11 h à 16 h
Activité gratuite
www.coopartistique.com

12 avril

CONFÉRENCE DE GASTON DESCHÈNES : 1759, L'ANNÉE DES ANGLAIS
Par la Société d'histoire de Saint-Romuald
Hôtel de ville, secteur Saint-Romuald
13 h 30
Gratuit pour les membres, 5 \$ non-membres
www.shstromuald.org

12 avril

CONCERTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE L'ACCROCHE NOTES
L'Anglicane, secteur Lévis
13 h 30, concert du PALS, volet comédie musicale
19 h 30, concert acoustique
418 838-4191, poste 1
www.accrochenotes.ca

12 avril

LES GRANDS COMPOSITEURS
Présence musicale de l'École de musique l'Accroche Notes
Café la Mosaique, secteur Lévis
13 h 30
418 838-4191, poste 1
www.accrochenotes.ca

14 avril

CONFÉRENCE DE JEANNINE OUELLET : LES ÉCOSSAIS AU CANADA ET JUSQU'À QUÉBEC
Par la Société de généalogie de Lévis
Centre Raymond-Blais, secteur Lévis
19 h
Activité gratuite
418 838-2929
www.genealogie.org/club/sglevis

17 et 18 avril

THÉÂTRE LE BUS NO 3
Par la Troupe de théâtre Entr'Amis Lévis
Collège de Lévis, secteur Lévis
20 h
Coûts : 18 \$/adulte, 13 \$/18 ans et moins
418 831-4754
www.entramis.ca

17 au 19 avril

EXPOSITION ARTISANALE ANNUELLE
Cercles de Fermières Sainte-Bernadette, Lévis et Saint-David
Centre Raymond-Blais, secteur Lévis
Vendredi : 18 h à 21 h
Samedi : 11 h à 16 h 30
Dimanche : 11 h à 15 h 30
Activité gratuite
418 835-0447

17 au 19 avril

EXPOSITION ANNUELLE
Cercle de Fermières Saint-Romuald
Hôtel de ville, secteur Saint-Romuald
Vendredi : 10 h à 21 h
Samedi et dimanche : 10 h à 16 h
Activité gratuite
418 834-2060

18 et 19 avril

EXPOSITION ANNUELLE
Cercle de Fermières Pintendre
Édifice Gérard-Dumont, secteur Lévis
Samedi et dimanche : 10 h à 16 h
Activité gratuite
418 833-3104

19 avril

BÎA SPECTACLE DE MUSIQUE POUR LES 3 À 8 ANS
Anglicane, secteur Lévis
14 h
Coût : 14 \$
418 838-6000
www.langlicane.com

19 avril

DE L'ORAL À L'ÉCRIT
Avec la romancière Marie-Hélène Poitras
Maison natale de Louis Fréchette, secteur Lévis
14 h
Contribution volontaire
418 837-4174
www.maisonfrechette.com



Profitez des dernières semaines de la Francofête

Durant tout le mois de mars, différentes activités mettant en valeur la langue française sont offertes pour petits et grands dans le cadre de la *Francofête*.

Consultez la programmation complète dans la brochure *Sorties culturelles* ou au www.culturelevis.com.



UN EMPLOI POUR TOI

CAMP DE JOUR

VILLE.LEVIS.QC.CA/EMPLOIS

LÉVIS
SEMPLON A GRANDIR !

 Ville de Lévis

> QUOI FAIRE



Camp de jour : les inscriptions approchent !

Ne manquez pas les inscriptions au programme *Camp de jour* 2015. Elles se feront en ligne sur le site de la Ville de Lévis ou par téléphone. Nous vous suggérons de privilégier la méthode par Internet puisqu'elle vous permet de confirmer immédiatement votre place.

Veuillez noter que le programme *Camp de jour* est offert seulement aux résidentes et résidents de la Ville de Lévis.

Périodes principales d'inscriptions

Dès 19 h, le lundi 13 avril, et ce, jusqu'au 15 avril

Secteurs Saint-Romuald, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-David, Pintendre, Christ-Roi et Sainte-Hélène-de-Breakeyville

Dès 19 h, le lundi 20 avril, et ce, jusqu'au 22 avril

Secteurs Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur, Saint-Étienne-de-Lauzon et Charny

Période secondaire d'inscriptions (places restantes)

À partir de 9 h, le lundi 4 mai jusqu'au 12 juin 16 h, et ce, pour tous les secteurs

L'équipe du programme *Camp de jour* vous attend avec grand plaisir pour un été animé !

Plus de détails seront disponibles dans le *Guide des loisirs - été 2015*, distribué à compter du mois d'avril et également disponible au ville.levis.qc.ca.

Le programme *Camp de jour* est en période de recrutement. Toute l'information est disponible au ville.levis.qc.ca/emplois.

> ENVIRONNEMENT

Retour de la collecte des encombrants à la mi-avril

L'écocentre d'abord !

Vous avez de gros objets à jeter et vous ne pouvez pas aller les porter vous-même à l'écocentre ? Inscrivez-vous à la collecte des encombrants offerte toutes les deux semaines de la mi-avril à la mi-novembre. Elle a lieu le même jour que la collecte du bac bleu. Vous devez obligatoirement vous inscrire en téléphonant à Info-collecte au 418 835-8225 avant 15 h le jour ouvrable précédant la collecte.

Les encombrants mis à la rue pour la collecte sont jetés au site d'enfouissement ; à l'écocentre, ils sont valorisés.



Pensez au réemploi !

Vos gros objets sont en bon état ? Donnez-les, vendez-les ou appelez à la Ressourcerie au 418 838-8889. Elle offre un service de collecte à domicile. Des conditions s'appliquent.

J'éco-agis pour le développement durable

La famille Gagnon-Beaupré

Économisez l'eau.

Compostez les résidus verts et alimentaires dans votre bac brun.

Plantez un arbre chaque année pour reboiser votre environnement.



jeco-agis.ca

Ville de Lévis

J'éco-agis!

> ENVIRONNEMENT



Horaire de l'écocentre de Lévis 3443, rue de Vulcain, Lévis			
Jusqu'au 12 avril		Du 13 avril au 15 novembre	
Lundi et mardi	Fermé	Lundi	Fermé
Mercredi au vendredi	10 h à 18 h	Mardi au vendredi	8 h à 20 h
Samedi et dimanche	8 h à 16 h	Samedi et dimanche	8 h à 16 h

Horaire de l'écocentre de Saint-Lambert 517, rue Saint-Aimé, Saint-Lambert-de-Lauzon				
Jusqu'au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre		Du 1 ^{er} au 29 novembre	
Fermé	Lundi au vendredi	9 h à 17 h	Lundi au vendredi	9 h à 16 h
	Samedi	9 h à 16 h	Samedi	9 h à 15 h
	Dimanche	9 h à 16 h	Dimanche	Fermé

Distribution d'écobarils : inscrivez-vous !

Procurez-vous un des 500 barils récupérateur d'eau de pluie au prix réduit de 30 \$.

Inscription obligatoire à partir du 7 avril au ville.levis.qc.ca.

Seuls les citoyennes et citoyens de Lévis sont admissibles.

Trois distributions :

- Dimanche 10 mai à 9 h
- Dimanche 10 mai à 13 h
- Dimanche 17 mai à 9 h

Prévoyez environ 1 h 30 pour récupérer votre écobaril.

Lors de la distribution, vous assisterez à une présentation qui donnera de l'information sur la bonne façon d'installer et d'utiliser votre écobaril.

Le lieu de distribution vous sera confirmé lors de votre inscription.

Qu'est-ce qu'un écobaril ?

Un écobaril est un contenant destiné à recueillir, à entreposer et à réutiliser l'eau de pluie. En installant un écobaril à votre gouttière, vous diminuez votre consommation d'eau potable et la quantité d'eau envoyée dans les égouts. Vous contribuez donc à réaliser des économies en traitement des eaux tout en réduisant votre impact environnemental !

Caractéristiques de l'écobaril

- L'écobaril est fabriqué à partir d'un baril alimentaire recyclé fait en plastique.
- La capacité de l'écobaril est d'environ 200 litres.
- Le couvercle permet l'entrée de l'eau de la gouttière.
- Des grillages disposés sur les ouvertures empêchent les insectes et les débris de pénétrer.
- Un tuyau de débordement, situé dans le haut du baril, permet l'écoulement de l'eau.
- Un robinet, situé dans le bas du baril, permet le prélèvement de l'eau.
- Le surplus d'eau peut être dérivé vers une plate-bande à l'aide d'un tuyau souple (non fourni avec le baril).



> EN BREF

L'immigration en plein essor à Lévis

Plus d'une centaine de personnes étaient réunies le 18 février dernier lors d'une réception civique à l'hôtel de ville de Lévis à l'attention des nouveaux arrivants issus de l'immigration à la ville de Lévis.



Sur la photo : M. Nicolas Chibaëff, consul général de France à Québec, Mme Kathleen Weil, ministre de l'Immigration et de la Diversité et de l'Inclusion, M. Gilles Lehouillier, maire de Lévis, M. Elhadji Diarra, président du Tremplin, et Mme Agnès Dupriez, conseillère principale au Mouvement Desjardins.

Bilans annuels de la qualité de l'eau potable

Conformément au Règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Ville de Lévis rend disponible les bilans annuels de la qualité de l'eau potable de ses installations. Bien entendu, les normes sont respectées à Lévis et les résultats recueillis démontrent que notre eau est d'excellente qualité !

Pour consulter les documents : ville.levis.qc.ca, section *Transport et infrastructures*, rubrique *Réseau d'eau et d'égout*.

Vous avez un projet de RÉNOVATION ?

Demandez votre permis de construction à temps

Plusieurs étapes sont nécessaires avant l'émission d'un permis de construction à l'égard d'une propriété assujettie à un PIIA. Il est donc important de déposer votre demande de permis plusieurs semaines à l'avance. La majeure partie des propriétés situées dans les différents quartiers anciens de la ville sont visées par cette réglementation, peu importe leur âge ou leur aspect.

Ne compromettez pas la légalité de votre projet

Si vous songez à entreprendre des travaux de construction ou de rénovation cette année, sachez qu'une demande de permis complète doit être déposée à la Ville. Ne compromettez pas la légalité de votre projet : assurez-vous de sa conformité avec les règlements de l'urbanisme. Les propriétaires qui débutent les travaux avant l'obtention de leur permis contreviennent aux règlements et s'exposent à des pénalités.



Pour en savoir davantage, consultez le ville.levis.qc.ca, dans la section *Développement et planification* sous la rubrique *Planification du territoire et urbanisme* ou composez le 418 839-2002 et demandez à parler à un responsable de l'émission de permis de construction.

Propriétés visées par le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Volet patrimonial

Les conseils de la saison

○ **Poteaux d'incendie**

Été comme hiver, un poteau d'incendie doit être accessible, c'est une question de sécurité. Il faut donc s'assurer de laisser un espace libre en façade de la rue, et ce, dans un rayon d'un mètre. Cet espace doit être libre de tout aménagement paysager ou de neige en hiver. Un poteau d'incendie bien dégagé peut sauver des vies. Après tout, il pourrait s'agir de votre famille !

○ **Nids-de-poule dans les rues**

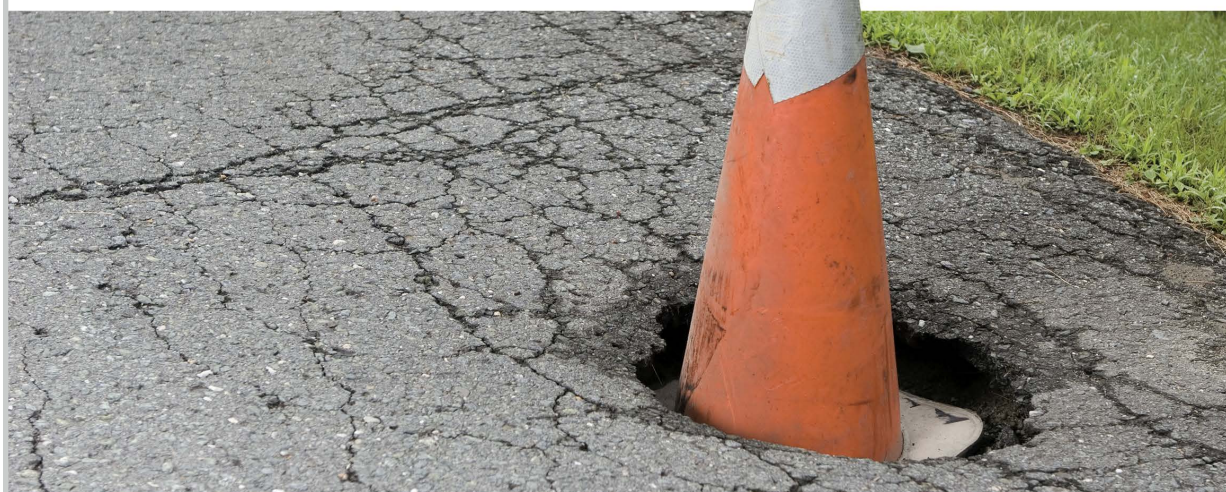
Au printemps, les nids-de-poule sont fréquents. Afin de nous aider à les réparer dans les meilleurs délais, dès que vous constaterez la naissance d'un nid-de-poule, veuillez en aviser le Centre de service à la clientèle en composant le 418 839-2002 ou en remplissant le formulaire disponible au ville.levis.qc.ca.

○ **Garages et abris temporaires d'hiver**

L'arrivée du printemps signifie le remisage des garages et abris temporaires d'hiver. La date limite pour enlever vos garages et abris temporaires d'hiver est le 1^{er} mai.

Si vos toiles sont abîmées et que vous désirez les jeter, mettez-les dans le bac à déchets et non dans le bac à recyclage. Malheureusement, ces matières ne se recyclent pas.

Pour connaître les matières acceptées et refusées, visitez le ville.levis.qc.ca, dans la section *Environnement et collectes*, rubrique *Collectes*.



Partenariat avec le Port de Québec à la grève Gilmour

Monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis, madame Fleur Paradis, conseillère municipale – district de Lauzon, et monsieur Mario Girard, président-directeur général de l'Administration portuaire de Québec, ont annoncé la restauration d'un milieu marin à la grève Gilmour, dans le secteur de Lévis. Le marais intertidal (zone comprise entre les marées hautes et basses) créé servira de zone d'habitat, d'abri, de migration et d'alimentation pour plusieurs espèces animales, en particulier des poissons et des oiseaux.



Fin de l'Opération déneigement pour la saison hivernale 2014-2015

La Ville de Lévis rappelle à la population que depuis le 15 mars dernier, la période réglementaire pour la tenue d'Opération déneigement pour la saison 2014-2015 est terminée. Ainsi, c'est à compter du 1^{er} décembre prochain, et ce jusqu'au 15 mars 2016, que sera à nouveau effectif ce règlement visant à rendre les rues et trottoirs sécuritaires afin que les chemins publics soit déblayés de façon rapide et efficace.

Toutefois, si d'importantes précipitations étaient annoncées ultérieurement, la Ville de Lévis fait appel à la collaboration de la population afin de faciliter le déneigement. Il est donc demandé aux résidentes et aux résidents de la Ville de Lévis de ne pas stationner leur véhicule sur la voie publique entre 23 heures et 7 heures pendant la durée des précipitations.

La Ville de Lévis remercie la population de sa précieuse collaboration au cours de la saison hivernale 2014-2015.



Fêtes et fermeture de rues

Autorisation nécessaire

Avant d'organiser une activité qui empiète sur la voie publique, vous devez obtenir l'autorisation nécessaire auprès de la Direction du service de police de Lévis, et ce, pour des raisons de sécurité. Pour ce faire, il est important de remplir le *Formulaire de demande d'autorisation pour une fermeture temporaire de rue* afin de respecter la réglementation municipale en ce qui a trait à l'utilisation de la voie publique. Ce formulaire est disponible au ville.levis.qc.ca, dans la section *Sécurité*, rubrique *Sécurité lors d'événements*. Une fois rempli, il doit être soumis à la Direction du service de police au moins 45 jours ouvrables avant la date de l'événement.

Fête des voisins et fêtes de quartier

Cependant, celles et ceux qui prévoient organiser une fête de voisins ou une fête de quartier durant l'été à venir doivent soumettre exceptionnellement le *Formulaire de demande d'autorisation pour une fermeture temporaire de rue* à la Direction du service de police au plus tard aux dates suivantes :

- Le vendredi 24 avril dans le contexte de la Fête des voisins du samedi 6 juin ;
- Le vendredi 29 mai pour l'organisation d'une fête de quartier prévue entre le 21 juin et le 7 septembre 2015.

Information

Centre de service à la clientèle
418 839-2002

Congé de Pâques Services municipaux : ouverts ou fermés ?

Services administratifs

Les bureaux municipaux de la Ville de Lévis seront fermés à l'occasion de la fête de Pâques, du vendredi 3 avril au lundi 6 avril inclusivement. Pour toute situation nécessitant une intervention rapide pendant cette période tel qu'un bris d'aqueduc, veuillez composer le 418 839-2002.

Bibliothèques municipales

Toutes les bibliothèques municipales seront fermées le dimanche 5 avril ainsi que le lundi de Pâques, 6 avril. Le Vendredi saint et le Samedi saint, les bibliothèques seront ouvertes selon l'horaire régulier. Cet horaire est disponible dans toutes les bibliothèques municipales ainsi qu'au ville.levis.qc.ca.

Bureau d'accueil touristique de la traverse de Lévis

Le bureau d'accueil est fermé jusqu'au samedi 16 mai 2015.

Collecte des matières résiduelles

Toutes les collectes seront effectuées les 3 et 6 avril selon l'horaire habituel. Notez que l'écocentre est ouvert le vendredi 3 avril et fermé le lundi 6 avril, selon l'horaire habituel. Il n'est cependant pas possible de faire détruire des papiers confidentiels à l'incinérateur pendant ces deux journées. Pour toute question, communiquez avec la ligne Info-collecte au 418 835-8225.

Arénas, plateaux de location, centres communautaires et chalets municipaux

Vendredi 3 avril

- L'Aquaréna Léo-Paul-Bédard (piscine et patinoire), l'Aréna André-Lacroix (15 h à 23 h 30), l'Aréna de Lévis (15 h à 22 h), l'Aréna BSR (15 h à 23 h 45) et le Centre culturel seront ouverts.
- L'Aréna de Saint-Romuald sera fermé.

Samedi 4 avril

- L'Aquaréna Léo-Paul-Bédard (piscine et patinoire), l'Aréna André-Lacroix, l'Aréna de Lévis, l'Aréna BSR, l'Aréna de Saint-Romuald et le Centre culturel seront ouverts.

Dimanche 5 avril

- L'Aréna de Lévis, l'Aréna BSR et l'Aréna de Saint-Romuald seront ouverts.
- L'Aquaréna Léo-Paul-Bédard (piscine et patinoire), l'Aréna André-Lacroix et le Centre culturel seront fermés.

Lundi 6 avril

- L'Aquaréna Léo-Paul-Bédard (piscine), l'Aréna BSR (15 h à 00 h 15), l'Aréna de Saint-Romuald, l'Aréna de Lévis (17 h à 21 h 30) et le Centre culturel (9 h 30 à 13 h) seront ouverts.
- L'Aquaréna Léo-Paul-Bédard (patinoire) et l'Aréna André-Lacroix seront fermés.

Pour l'une ou l'autre de ces dates :

- Les centres communautaires, les chalets dans les parcs municipaux et les plateaux de location pour les activités sportives dans les écoles seront fermés, sauf pour les personnes ou organismes ayant déjà effectué une réservation ou pour les activités en vigueur à la programmation.

Joyeuses Pâques !

